

Préambule :

L'ensemble des éléments présentés ici constitue la restitution brute des échanges qui se sont déroulés lors du séminaire du 17 mai 2018. Ces contributions et réflexions seront prises en compte dans la rédaction de la feuille de route de la future ARB, ainsi que dans la stratégie régionale de la connaissance de la biodiversité.

Atelier 3 : Mettre en œuvre ou poursuivre des suivis standardisés à différentes échelles de territoire

Éléments de la stratégie connaissance complétés à la suite des échanges en atelier :

<i>Action III.3.1</i>	<i>Mettre en œuvre ou poursuivre des suivis standardisés à différentes échelles de territoire</i>
Contexte	<ul style="list-style-type: none">- Besoin de meilleure évaluation de l'état et des dynamiques de populations et de l'état de conservation des habitats par l'utilisation de protocoles standardisés d'acquisition de données- Sites de démonstration suivis par l'AFB- Manque de lisibilité des protocoles existants- Besoin de pérennité sur les dispositifs
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place ou poursuite de suivis temporels de populations (STELI, STERF, protocole de suivi des Gomphes de Loire...)- Développement de la mise en œuvre du protocole de suivi temporel des oiseaux communs (STOC)- Évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000- Développement et/ou déploiement de protocoles et d'indicateurs standardisés pour évaluer la fonctionnalité des zones humides, l'effet des travaux réalisés et l'évolution de l'état de conservation- Développer, valoriser et étendre le protocole des sites de démonstration- Réaliser une cartographie des protocoles mis en place en région Centre-Val de Loire et identifier les zones du territoire sous-représentées dans ces protocoles
Livrables proposés :	<ul style="list-style-type: none">● Rapports et études avec intégration des données dans le SINP● Suivre l'évolution des populations d'oiseaux communs à l'échelle de la région Centre-Val de Loire● Indicateurs LigéRO● Liste des protocoles déployés en région Centre-Val de Loire● Carte des protocoles appliqués en région Centre-Val de Loire

Synthèse des échanges :

Constats :

- Il existe une multitude de protocoles, dont les protocoles nationaux de suivi des espèces chassables, protocoles standardisés de recueil de données pour indicateurs de suivi de la remise en état des milieux aquatiques (LigerO)...
- Le MNHN a édité un catalogue des « méthodes et des protocoles » (projet CAMPanule, en version provisoire) qui détaille les outils existants (http://campanule.mnhn.fr/acces_base/)
- L'enjeu n'est pas tant de vouloir harmoniser des protocoles, que de les utiliser à bon escient, car ils répondent tous à des objectifs différents
- La hiérarchisation des enjeux régionaux (habitats et espèces prioritaires) est nécessaire avant de convenir des protocoles et indicateurs à utiliser
- Attention aux notions de seuil des valeurs obtenues résultant de l'analyse de ces protocoles, parfois simpliste par rapport à la trajectoire écologique d'un habitat. Nécessité de maintenir un dire d'expert analysant les valeurs obtenues.

Les freins actuels identifiés :

- L'évaluation de la qualité des écosystèmes (et de leur dynamique) est plus difficile à réaliser qu'un suivi d'espèces
- Difficile de faire vivre dans la durée les réseaux qui mettent en œuvre des protocoles (question primordiale de l'animation, des moyens durables et de la formation)
- Difficultés de bancarisation de la donnée existante : problème d'interopérabilité technique des nombreuses bases existantes qui peut entraîner la dégradation d'une partie de l'information dans le cas de la mise au format commun SINP. Par ailleurs les données d'absence sont difficilement interprétables
- Peu de financement de ce type d'actions

Leviers d'actions proposés :

- Réaliser une cartographie des protocoles mis en place en Centre-Val de Loire et identifier les zones du territoire sous-représentées dans ces protocoles et élaborer une liste réduite de protocoles à développer prioritairement en Centre-Val de Loire, selon le niveau de compétence exigé (du grand public aux experts)
- Se donner un objectif de volume de données et de durée minimale nécessaire pour permettre l'observation d'une tendance pour le groupe concerné à l'échelle de la région (échantillon représentatif statistiquement, à fixer en lien avec le MNHN)
- Mettre au point des protocoles avec une certaine flexibilité concernant les ressources et la compétence nécessaire
- Encourager financièrement la mise en place de suivis standardisés en les rendant prioritaires (conventions vertes)
- Les sciences participatives peuvent contribuer à ces suivis

Propositions de modifications et compléments sur les livrables

<i>Rapports et études avec intégration des données dans le SINP</i>	2/2
MNHN, ONCFS, IRSTEA, Fédérations de chasse et de pêche, Associations de Protection de la Nature, Société Française d'Orchidophilie, CBNBP, AFB, Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères	
Public cible : producteurs de données	
Rôle de l'ARB : <ul style="list-style-type: none">- Fournir des outils de saisie en ligne utilisables sur le terrain + formation associée- Accompagnement des structures : servir d'interlocuteur relais pour mise en conformité des différentes bases de données locales avec le SINP- Définir un cahier des charges du format dans lequel les données doivent être remontées (« donnée minimale nécessaire »)- Identifier la structure responsable du stockage des données précises issues de chaque protocole mené en région- Faire une synthèse des résultats : analyser les données régionales (si non géré par un autre organisme) et valoriser les résultats- Mise en évidence des spécificités régionales pour les valoriser auprès des participants	
Mutualisation : Étudier le développement de l'outil CARMEN pour saisie des données ponctuelles	
Pistes de réflexion/actions : <ul style="list-style-type: none">- Quid des données historiques et non saisies dans les différentes structures.	

<p><i>Couverture optimale du territoire régional par le STOC et remontée des données au MNHN</i></p> <p><i>→ Suivre l'évolution des populations d'oiseaux communs à l'échelle de la région CVL</i></p>	1/2
Intégrer les structures cynégétiques	
<p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétence en ornithologie disponible en région <p>Rôle de l'ARB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire prendre conscience aux acteurs de la lacune actuelle de couverture du STOC au niveau régional <p>Mutualisation : Pont à faire avec les données « oiseaux de passage » FNC/FDC/ONCFS Présenter aux différents acteurs, l'ensemble des suivis participatifs en lien avec le suivi des oiseaux (suivi mangeoires,...)</p>	
<p><u>Pistes de réflexion/actions :</u></p> <p>-</p>	

<p><i>Indicateurs LigerO</i></p>	1/2
Cen CVL	
<p>Public cible : Gestionnaires et maitres d'ouvrage (syndicats de rivières)</p> <p>Rôle de l'ARB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que les Agences de l'Eau préconisent cet outil lors de la réalisation des futurs travaux 	
<p><u>Pistes de réflexion/actions :</u></p> <p>Intégrer un indicateur lié aux cours d'eau (lit mineur) dans LigerO (par exemple poisson ou diatomées), confirmer l'adaptation de l'outil aux annexes hydrauliques ou développement d'un volet piscicole</p>	

Livrables supplémentaires proposés

<i>Lister les protocoles déployés en région Centre-Val de Loire</i>
Acteurs ressources : MNHN, ONCFS, IRSTEA, Fédérations de chasse et de pêche, APN, SFO, CBNBP, AFB, SFPEM
Publics cibles : Acteurs régionaux : APN, SFO, CBNBP, AFB, SFPEM, ONCFS, IRSTEA, Fédérations de chasse et de pêche Rôle de l'ARB : <ul style="list-style-type: none">- Animation/Organisation et diffusion des résultats- Élargir aux réseaux professionnels de l'agriculture, la chasse, la forêt, l'eau...- Porter à connaissance des résultats- Réaliser l'inventaire de l'existant (socle commun utilisable)- Identifier les protocoles prioritaires et les personnes « ressources » à solliciter pour la mise en place de ces protocoles- Diffuser l'information (protocoles, résultats obtenus à l'échelle régionale...)
Mutualisation : S'appuyer sur l'outil « CAMPanule » du MNHN, outil Serena des PNR ?
Piste de réflexion : Indiquer le niveau territorial d'application du protocole

<i>Carte des protocoles appliqués en Centre-Val de Loire</i>
Acteurs ressources : MNHN, ONCFS, IRSTEA, Fédérations de chasse et de pêche, APN, SFO, CBNBP, AFB, SFPEM
Public cible : Acteurs régionaux : APN, SFO, CBNBP, AFB, SFPEM, ONCFS, IRSTEA, Fédérations de chasse et de pêche Rôle de l'ARB : <ul style="list-style-type: none">- Faire la synthèse de l'existant (dont STOC et évaluation de l'état de conservation Natura 2000)- Identifier les lacunes (territoires sous-prospectés)- Mise à disposition de la carte actualisée sur le site internet
Piste de réflexion : -